

## BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément à l'article 35 du Règlement Général de la BRVM, à l'Instruction N°5 de la BRVM relative à l'animation du marché et à la circulaire N°004-2010 du CREPMF relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA,

### 1. SGI ANIMATRICE DE LA VALEUR COTEE

Nom SGI : BOA CAPITAL SECURITIES  
Siège social : Plateau, Boulevard de la République, 2<sup>ème</sup> Etage Immeuble XL  
Adresse : 01 BP 4132 Abidjan  
Téléphone : (225) 20 30 21 22  
Télécopie : (225) 20 32 04 68  
ANB : COTE D'IVOIRE  
Nom & prénoms du Représentant légal : ABAKA CHRISTIAN  
Fonction du Représentant légal : Directeur Général  
Email : [information@boa-actibourse.com](mailto:information@boa-actibourse.com)

### 2. VALEUR ANIMEE

Dénomination : **BOA-BURKINA FASO**  
Symbole : BOABF  
Siège social : Angle 770, avenue du Président Aboubakar Sangoulé Lamizana OUAGADOUGOU 01 BURKINA FASO  
Téléphone : (226) 50 30 88 70 à 73  
Télécopie : (226) 50 30 88 74  
Email : [information@boaburkinafaso.com](mailto:information@boaburkinafaso.com) / [www.boaburkinafaso.com](http://www.boaburkinafaso.com)

### 3. CLAUSES DE L'ANIMATION

Nom & prénoms du négociateur spécialiste : SOSSOUKPE Ninice		
Date de signature du contrat : 28/02/2011	Contrat renouvelé ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Durée du contrat : 2 ans renouvelables par tacite reconduction	Combien de fois : 3	Date du dernier renouvellement: 27/02/2017
Quantité minimale de titres garantie (QMG) : 10 <i>(la QMG ne peut pas être inférieure à 10 titres)</i>		
Ecart de cours proposé : plus ou moins 7,5%		
Compte DCBR utilisé : 11 947		

### 4. POINT SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

	AU 30/06/2018	AU 31/12/2018	variation	
			En volume/valeur	%
Nombre de titres	2 125	-	-2 125	-100
Valeur en espèces (F CFA)	13 593 610	-	-13 593 610	-100

Le soussigné certifie que les informations contenues dans ce présent bilan sont complètes et conformes à la réalité.

Fait à Abidjan, le 18/01/2019

Signature et cachet

